

CHRONIQUE.

TESSALA, ORAN. — M. Cusson, correspondant à Oran, nous écrit de cette ville, à la date du 29 mai :

« *La Revue africaine*, dans son n° 8 (décembre 1857), contient, sous la signature Cap. D., un article très intéressant, intitulé : *Le Tessala (Astacilis ?) et ses ruines*.

» Le point où l'on trouve ces vestiges du passé est situé à peu de distance du village européen des Oulad-Ali que traverse la nouvelle route d'Oran à Sidi-bel-Abbès. Les indigènes donnent à cet ancien ouvrage de fortification le nom de la Djemmâa.

» La notice que je désigne plus haut assigne à ces ruines une origine qui peut-être ne leur appartient pas. J'incline à croire que c'est, purement et simplement, une redoute élevée par les Espagnols (1), qui dominaient, il y a un siècle, dans cette contrée, dans le but de posséder un point culminant de commandement au milieu des montagnes qui séparent la banlieue d'Oran du bassin Tlemcénien. Au reste, je me propose de me rendre ces jours-ci sur le terrain et d'examiner ces ruines avec attention.

» J'ai l'honneur de vous communiquer aujourd'hui la lecture de deux pièces romaines qui viennent d'être trouvées en contre-bas du ravin de Ras-el-Aïn, au point où les eaux qui le sillonnent se jettent dans la mer, c'est-à-dire près de l'abattoir, mais à 5 mètres en sous-sol. Je ne veux pas inférer de cette trouvaille que la ville d'Oran soit construite sur les ruines d'un établissement romain.

» La première de ces monnaies est un moyen bronze de Trajan.

» *Avers.* — Tête laurée de l'empereur à droite. Légende à peu près fruste ;

» *Revers.* — L'aigle éployé s'envolant. CONSECRATIO

» La seconde offre plus d'intérêt. C'est un fort beau grand bronze byzantin.

» Au rapport de Scylitzés et de Cedrenus (ces auteurs, peu connus, le disent très-bien), vers 995 de l'ère chrétienne, on substitua la tête nimbée du Christ à l'effigie des monarques Byzantins.

(1) A la page 85, note 2^e (n° 8) de ce deuxième volume, nous avons déjà indiqué que, d'après quelques personnes, ces ruines étaient espagnoles. — N. de la R.

D'un côté de notre médaille on lit :

IHS
+
XRISTVS
BASILEV..
BASILE..

» A l'avvers. La tête nimbée de N. S. et les sigles qui l'accolent :

I. C. XC. NI. KA.

» Cette pièce est dans un parfait état de conservation (1).

» Depuis quelques temps, les monnaies du Bas-empire voient fréquemment le jour à Oran. Si je rencontre quelques médailles valant la peine d'être mentionnées, je me ferai un devoir de vous en donner connaissance.

» Veuillez agréer, etc.

» CUSSON,

» Membre correspondant à Oran. »

— LES BENI AMER. — M. Gourgeot, interprète de l'armée, nous écrit de Lella Mar'nia qu'il se propose d'adresser prochainement à la *Revue africaine* un mémoire sur les Beni Amer. Nous accueillerons avec plaisir le travail qui nous est promis par notre correspondant ; car les Beni Amer, une des plus fortes tribus de l'Algérie, ont joué un rôle important dans l'histoire du pays, notamment à l'époque où les Espagnols occupaient Oran.

— KAROUBA. — M. Cherbonneau, secrétaire de la Société archéologique de Constantine, nous adresse l'inscription suivante qui lui a été communiquée par un touriste anglais. Elle provient, lui a-t-on dit, de Karouba, colonie agricole située à 4 kilomètres Est de Mos-

(1) La médaille décrite par notre correspondant nous paraît être une de celles que Mionnet range dans la catégorie des médailles vulgairement attribuées à Jean Zimiscès (t. II, p. 504); qui régna de 969 à 976. C'est sous ce prince qu'on frappa pour la première fois des monnaies qui offraient d'un côté la figure du Christ au lieu de la tête de l'Empereur et de l'autre cette inscription : JESUS CHRISTUS REX REGUM. C'est au moins ce que dit Mionnet, qui donne en latin la légende qui se trouve en grec sur la médaille décrite par M. Cusson.

Les sigles de l'avvers deviennent alors Js. Chs (abréviation de Jesus Christus) suivis du mot *Nika*, formule bien connue des médailles de cette époque. Il va sans dire que n'ayant pas la pièce byzantine sous les yeux, nous ne donnons ce qui précède que sous forme de conjecture. — Note de la R.

taganem et se trouve aujourd'hui dans la cour de la subdivision dont cette dernière ville est le chef-lieu. Nous ne savons pas si ce document épigraphique est un vestige antique isolé, ou s'il est accompagné, à Karouba, de quelques autres restes romains. Nous recommandons cette recherche au zèle de nos correspondants de Mostaganem qui se trouvent au plus à une lieue de marche de l'endroit à étudier. Voici maintenant l'épigraphe dont il s'agit; elle est gravée dans un grand cartouche en forme de tessère, sur une pierre carrée :

IMP. CAES. DIVI. HADR
PARTHICI. I. I. I. I. DIVI. NERV
TRAIANVS. HADRIANVS
MAX. TRIB. POT. XI. COS. III. P . P. ARCV ata.
PORTARVM structur PVBLICA FACTA
HVIR. PO IPSA II. VS. II
SIVIT A

Nous ferons observer que les lettres en petit caractère qui se trouvent à la fin de la 4^e ligne et au milieu de la 5^e sont sans doute une tentative de restitution faite par le touriste anglais qui a communiqué l'épigraphe.

Celle-ci serait incompréhensible, si l'on ne rétablissait les deux premières lignes de la manière suivante :

IMP, CAES. DIVI TRAIANI
PARTHICI FIL. DIVI NERVAE NEPOS

Moyennant cette rectification, on peut deviner que l'empereur Hadrien, ce grand bâtisseur, est intervenu en 127 de J.-C. (1), dans quelque ouvrage public de la localité à laquelle se rapporte notre inscription. Si cette conjecture, — notre assertion n'est pas autre chose, — vient à se confirmer, on aura à rechercher quelle fut la colonie ou municipe dont il est ici question. Nous croyons, quant à nous, que c'est la cité dont on voit les ruines au Vieil Arzeu.

Avant de passer outre, il y a donc ici une vérification à faire. Aussi, nous prions nos correspondants de Mostaganem de vouloir

(1) En l'an 119, Hadrien fut consul pour la 3^e fois, mais il abandonna les faisceaux au bout de quatre mois et ne les reprit plus dans la suite. L'année 127 fut celle de son onzième tribunat. En 122, il était en Mauritanie.

bien s'assurer avec soin de la provenance de l'inscription qu'on vient de lire. Ce n'est que lorsque cette provenance sera bien assurée que nous pourrons en reprendre l'étude avec utilité.

— PORTUS MAGNUS. — M. le colonel de Monfort, correspondant de la Société à Mostaganem, nous écrit de Paris où il se trouve en congé de convalescence :

« J'ai fait, avant de quitter l'Afrique, un travail considérable, mais encore fort incomplet, sur les ruines du Vieil Arzeu (*Portus Magnus*). Ce travail comprend : 1° plan général ; 2° 15 mosaïques diverses ; 3° 42 pierres sculptées ; 4° un nombre plus grand de pierres tumulaires, avec inscriptions plus ou moins mutilées. Au nombre de ces dernières est la pierre de marbre rose décrite au 1^{er} article du n° 10 de la *Revue africaine* (1). »

M. le colonel de Monfort joint à sa lettre un *fac simile* de ce dernier monument, le dessin d'un fragment sur pierre ordinaire et celui d'une partie de mosaïque parfaitement conservée. Ces échantillons et le dessin de la pierre d'Extricatus dont il est question au n° 9 de notre journal, témoignent d'une grande exactitude de crayon et d'un véritable sentiment artistique, deux qualités qui se trouvent si rarement ensemble. Aussi, désirons-nous vivement que notre honorable correspondant puisse terminer bientôt son travail, afin que nous soyons à même d'en faire jouir le public le plus promptement possible.

— FOUKA. — En attendant que nous puissions donner un article étendu sur cet emplacement d'un centre de population romaine, où M. Berbrugger a fait des fouilles dès l'année 1839, nous parlerons succinctement des résultats qu'il a obtenus dans une rapide excursion faite il y a quelques jours.

La concession de M. Yozet, à Fouka, était une fraction de la nécropole antique ; de sorte que ce colon n'a pu la défricher sans troubler les morts qui y reposaient depuis tant de siècles. Il restait encore un bouquet de broussailles de peu d'étendue à entamer, lorsque, le dimanche, 24 mai, en présence de M. le Conservateur de la Bibliothèque et du Musée, il a procédé à une fouille dont voici en quelque sorte le procès-verbal :

(1) M. le colonel de Monfort ne pense pas que ce bloc de marbre rose provienne de Meleta.

« Après avoir arraché les broussailles et enlevé quelques centimètres de terre végétale, on a trouvé trois grandes dalles placées en travers l'une contre l'autre et calées tout autour par des pierres de forme irrégulière. On en a soulevé deux et on a pu apercevoir une longue fosse à parois maçonnées et crépies. La terre tombée par les interstices du couvercle masquait presque entièrement le squelette dont la présence n'était indiquée que par la saillie antérieure des os du bassin, la seule partie du corps qui demeurât encore visible. La tête regardait à l'Est, et était inclinée sur le côté gauche.

» Le squelette était celui d'une jeune femme de petite taille, ayant toutes ses dents très-saines. La couronne de ces osteïdes ne portait aucune trace d'usure.

» Examen fait de la structure de cette fosse, il a été constaté que les deux grandes parois étaient seules bâties en blocage recouvert d'un enduit. Les petits côtés répondant à la tête et aux pieds du cadavre, se composaient chacun d'une mince plaquette de pierre.

» A la droite du corps et dans l'épaisseur de la paroi, existait une baie carrée qui mettait cette sépulture en communication avec une fosse voisine. Après avoir enlevé les dalles qui recouvraient également celle-ci, on y a trouvé étendu un squelette d'assez grande taille dans l'orientation et la position déjà décrites et avec cette seule différence que la tête était inclinée du côté droit vers le Sud, de sorte que les deux têtes regardaient dans des directions diamétralement opposées. Mais il faut faire observer que cette position peut être postérieure à l'inhumation et le résultat naturel de la destruction des parties molles.

» D'après l'état des sutures, l'absence d'un grand nombre de dents dont les alvéoles étaient complètement oblitérées et l'usure de la couronne de celles qui subsistaient encore, il est probable que le sujet, qui paraît être un homme, était d'un âge déjà avancé.

» La construction de cette sépulture était, du reste, semblable en tout à la première.

» Les ossements de ces deux squelettes ont été laissés en terre, sauf les têtes que l'on a apportées au Musée d'Alger pour servir, avec celles qui s'y trouvent déjà, aux recherches ethnographiques que plusieurs savants font en ce moment sur les anciennes races. »

Voici maintenant la liste des objets antiques recueillis par M. Ber-

brugger pour le Musée d'Alger pendant l'excursion dont nous venons de parler :

1° Pied fourchu en bronze, surmonté d'une tête cornue de faune, à oreilles droites et longues, moustaches tombant à la chinoise,

2° Fragment en bronze terminé en tête de cygne ;

Ces deux objets trouvés à Fouka, et qui paraissent avoir servi de supports à des vases ou ustensiles, ont été donnés par M. Roux, directeur d'une des écoles arabes-françaises.

3° Donné par M. Beuvrard, adjoint de Fouka, et trouvé au même endroit : une belle cuvette en poterie rouge, deux pots, une petite lampe et une médaille de Constantinople recueillis dans des sépultures romaines ;

4° Donné par M. Pons, garde-champêtre de Fouka, et trouvé audit lieu : trois médailles frustes du Bas-Empire et une médaille d'*Ebusus* (Iviza). Cette dernière représente au droit un cabire tenant un marteau de la main droite et un serpent de la gauche. Au revers, est une légende celtibirienne. Notre Musée central possède déjà dix de ces médailles avec une variété dans le type ;

5° Acquis du colon Yozet qui les a trouvés dans une sépulture romaine : une cuvette en belle poterie rouge, un pot et une petite lampe. Ces objets étaient ainsi placés : la cuvette reposait sur les jambes du squelette, contenant le pot et la lampe disposés sur la ligne médiane du corps, cette dernière étant la plus rapprochée des pieds.

La petite lampe, parfaitement conservée, présente cette inscription, en deux parties, sur ses rebords : LVCERNASCOLATAS -- DEOFINAASSENI.

Nous reviendrons sur cette épigraphe dans un article spécial sur Fouka.

La sépulture où on a trouvé ces objets était plus soigneusement construite que celles dont nous venons de parler, quoiqu'au fond le système de bâtisse fût à peu près le même. Le cadavre reposait aussi immédiatement sur le sol ; mais les parois, en blocage sur leurs quatre côtés, étaient recouvertes intérieurement d'un enduit très-blanc, composé de chaux et de très-petits cailloux, qui ressemblait à du stuc. Les angles intérieurs étaient légèrement arrondis.

Outre les vases que nous venons de décrire, on a trouvé l'obole à Caron, ce qui indique clairement une sépulture payenne. Cette médaille, qui aurait pu fournir une donnée chronologique, s'est malheureusement égarée.

Nous ne devons pas oublier de mentionner une sépulture très-bizarre trouvée par M. Pons qui en possède encore quelques fragments. C'est une espèce de gaine en poterie qui prenait à peu près les formes du corps, à la manière des caisses de momies. Elle était composée d'une série de briques carrées s'emboîtant les unes dans les autres par des entailles aux angles. Celles qui correspondaient au cou étaient demi-cylindriques.

— **KHERBA (1) DES OULAD HELAL.** — On nous écrit de Médéa, à la date du 3 mai dernier :

« A environ 22 kilomètres Est de Bogar, s'étend sur les hautes montagnes des Oulad Helal un plateau d'où l'on domine les plaines du Sersou. De ce point, l'horizon se découvre vers le Sud jusqu'à la distance de 40 lieues, tandis que dans la direction Nord-Ouest et Nord-Est, on aperçoit, au-delà des pays montagneux intermédiaires, les deux jolies villes de Miliana et de Médéa. Sur ce plateau, sont les ruines d'une ancienne cité romaine, dont les restes recouvrent une superficie d'environ 20 hectares, et où il y aurait, nous le pensons, intérêt à faire des fouilles, ce gisement de ruines n'ayant pas été exploré jusqu'à ce jour.

» Du côté Nord, le plateau tombe à pic dans un ravin inaccessible; les pentes qui y aboutissent dans tous les autres sens sont fort longues et fort pénibles; il nous semble, pour ces raisons, que ce plateau a dû constituer autrefois une excellente position militaire. Ça et là, d'énormes blocs de ciment qui se sont écroulés tout d'une pièce avec leurs pierres de taille, d'immenses décombres entassés, de fortes murailles qui semblent rasées à fleur du sol, des tronçons de colonnades qui ont subi tous les ravages du temps, les portes d'entrées de la ville parfaitement dessinées par leurs assises où l'on distingue encore la place des boulons, quelques inscriptions aujourd'hui indéchiffrables, le voisinage d'une source d'eau thermale très-abondante qui jaillit avec limpidité du rocher qui domine la position à 50 m.; tout semble attester que cette cité a dû être très-florissante. Quelques fouilles, les premières qu'on ait faites sur ce point, ont été exécutées dans le courant du mois de mars 1858 par les Arabes de la tribu des Oulad Helal : elles ont eu pour résultat

(1) *Kherba* signifie une ruine. C'est le mot adopté dans le centre et dans l'Ouest de l'Algérie pour désigner les vestiges romains. On dit *Hen-chir* dans l'Est, *Djedjar* dans le Sud, *Tekdemt* et *Tefassedt* chez les Kabiles. — N. de la R.

tat d'amener la découverte de quelques tombeaux, et de plusieurs pans d'édifice qui se trouvaient enterrés ; nous avons regretté que — à cette époque — le temps ne nous ait point permis de nous transporter sur les lieux pour activer les fouilles et faire nous-même des recherches ; mais nous pouvons assurer que les Arabes se sont bornés à marquer les points où les fouilles peuvent être continuées avec succès, et à les jalonner, s'engageant à ne continuer les investigations que sous les yeux d'une personne compétente. Jusqu'alors, leurs découvertes resteront dans le *statu quo*.

» Médéa, le 3 mai 1858. Le lieutenant B***. »

Dans une lettre que l'*Akhbar* a publiée le 24 mai 1853, M. Mac Carthy donnait les détails suivants sur cette intéressante localité qu'il n'avait vue qu'en passant.

« Ne vous ai-je pas parlé quelquefois de ruines romaines signalées par les reconnaissances militaires dans le pays des Oulad Helal. . . . Je ne sais pourquoi il me semblait que cet établissement devait se rattacher à Sufasar et relier ce point d'occupation à ceux de la frontière du Sahara ; c'était une ligne stratégique destinée, avec celle de *Tirinadis* (Berrouaguia) à Saneg (*Usinaza*) à enfermer complètement le cours du Chelif. Un jour que je me trouvais près d'Amoura avec M. Belvaux, officier du bureau arabe de Médéa, en tournée, nous y allâmes. Du pays des R'erib, où nous étions, on ne voyait que de sombres montagnes où les Arabes nous promettaient de méchants chemins. Or, jugez de notre étonnement, lorsqu'on nous fit passer par une route, une vraie route meilleure que les nôtres, à pentes doucement ménagées, large, facile, seulement ruinée en quelques endroits, une de ces vieilles voies qui ont résisté à 1500 ans de délaissement et d'abandon ; au moyen de laquelle nous parcourûmes en trois heures les 25 kilomètres qui nous séparaient de la *Kherba* (ruine), à travers une région boisée, quelquefois semblable à un parc. Au lieu d'une fatigante reconnaissance, nous fîmes une charmante promenade.

» Cette *Kherba* des Oulad Helal, ces ruines ont environ 24 à 25 hectares de superficie. Descendant des crêtes rocheuses d'un *kef* (rocher) tourmenté, elles s'inclinent vers le Midi, regardant toutes ces petites montagnes entre lesquelles coulent les eaux supérieures de l'Oued Moudjeleïel, les vastes steppes de Tagguin et les montagnes des Oulad Naïl.

» Des fondations de nombreuses pierres taillées couvrent le sol

entier ; mais d'inscriptions, pas ; seulement, la base de la porte du Nord se montre encore avec les trous où s'engageaient les énormes gonds de ses deux vantaux ; et on en passe le seuil comme on le ferait aux portes de Bab-el-Oued ou d'Isli. »

— MÉDÉA. — M. le D^r Maillefer nous envoie de Médéa l'inscription suivante qui se trouvait dans cette localité en 1848, sous la poudrière :

MA. . . . MVS. . . . FLA
COL. ES.
. DIEBVS. . . .
M. . . D. . . III . . NON
F

Sous ce fragment épigraphique — qui a été communiqué à notre correspondant par M. Baudoin, capitaine adjudant-major au 2^e bataillon d'Afrique — était gravée une espèce de caducée.

M. Maillefer nous annonce en même temps que l'inscription de Saneg, l'ancien *Usinaza*, a été transportée à Bogar où elle est aujourd'hui encastrée dans une muraille de l'hôtel du commandant supérieur. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ce curieux document épigraphique dont il serait à désirer que l'on recherchât la partie qui manque, car nous n'avons que la pierre qui contenait la fin des lignes.

A ces deux communications, M. le D^r Maillefer a joint des travaux que l'abondance des matières nous oblige à notre grand regret de renvoyer au n^o 12.

— TANARAMUSA. — Nous recevons de M. le Baron Aucapitaine, pour le Musée d'Alger, quelques petits bronzes trouvés dans les ruines d'El Hadjeb près de Mouzaïa-Ville. Ils seront décrits dans le travail spécial que nous avons préparé sur cette intéressante localité.

— MSAD. — La pierre où se trouve gravée l'inscription donnée dans notre dernier numéro, p. 278, vient d'être adressée au Musée d'Alger par M. le D^r Reboud aide-Major à Djelfa. Ce n'est pas la première fois que cet établissement éprouve les heureux effets du zèle éclairé de cet honorable correspondant.

— TIPASA. — M. le D^r Reboud vient d'adresser au Musée d'Al-

ger une très-intéressante médaille en argent du module ordinaire trouvée dans les environs de Tipasa par M. Constant, sous-lieutenant aux tirailleurs indigènes. En voici la description :

Tête diadémée tournée à droite et légèrement barbue. Autour on lit : *R. anno primo*, première année du règne.

Il suffit de mettre cette tête en regard des médailles de Ptolémée, dernier roi de Mauritanie (mort, en 40 de J.-C.), pour reconnaître que c'est indubitablement l'effigie de ce prince.

Au revers. — Tête diadémée imberbe, tournée à droite. On lit autour : *Rex Juba*, le Roi Juba.

Il n'est pas à notre connaissance que cette médaille ait encore été décrite.

Il paraît que le Roi Ptolémée a voulu inaugurer son règne par un souvenir pieux adressé à son père et à sa mère; car le Musée d'Alger possède de ce prince une autre médaille inédite où l'on voit, au revers, la tête de Cléopâtre Séléne avec la couronne radiée. La légende porte : *R. A. I.* (*Regni anno primo*).

M. le Dr Reboud a donc enrichi la collection numismatique de notre Musée d'une médaille inédite fort intéressante.

— ALGER. — M. Picon, propriétaire, vient d'offrir au Musée central une belle médaille grecque en argent, trouvée par lui en démolissant une vieille maison de la ville. En voici la description :

Tête de Pallas coiffée d'un casque orné de feuilles d'olivier.

Au revers, est une chouette dans un carré creux; derrière l'oiseau emblématique, sont des feuilles d'olivier et un croissant. La légende se compose des trois premières lettres du nom d'Athènes, en grec.

— RUSGUNIA (*cap Matifou*). — En visitant, il y a quelque temps, le cap Matifou, M. Berbrugger a trouvé près de la chaumière d'un colon espagnol, une stèle qui semble être d'une haute antiquité, si on considère sa ressemblance parfaite avec les pierres tumulaires phéniciennes (1), provenant des ruines de *Portus Magnus* (le Vieil Arzeu), qui sont déposées au Musée central. Un personnage, grossièrement sculpté au centre du tableau, est dans l'attitude de la prière, les bras en l'air et formant un angle droit avec les avant-bras; il est placé entre deux piliers qui se confondent avec l'encadrement par leurs ex-

(1) Une de ces stèles est nettement caractérisée par une inscription phénicienne.

trémities. Dans la partie moyenne de chacun de ces piliers, on remarque un trou régulièrement pratiqué. Le sommet de la pierre se termine en un fronton dont le tympan porte en relief un croissant surmonté d'un disque. Le nom de Rusgunia, du reste, offre un préfixe (*Ras, Rous*, tête, cap), qui appartient au vocabulaire sémitique, tandis que la langue des plus anciens habitants du pays se rattache au groupe chamique. Or, parmi les peuples étrangers qui ont eu des établissements dans ce pays avant l'époque romaine, il n'y a que les Phéniciens et les Carthaginois qui aient pu laisser cette classe de noms assez communs sur la côte d'Afrique.

— BECHILGA. — M. le d^r Reboud vient d'envoyer de Djelfa au Musée d'Alger les médailles et monnaies suivantes recueillies dans le Hodna, auprès de Msila, dans les ruines de *Bechilga* qui sont celles de l'antique Zabi, ainsi qu'il a été exposé au n^o 10 de la *Revue* (p. 324, etc.) :

1^o En argent, une ancienne pièce arabe du module de nos pièces de 20 cent. ;

2^o En argent. — Médaille de la famille Marcia ; un Trajan ; une Faustine ancienne ; un Gordien III.

3^o Quatre-vingt-trois médailles romaines de différents modules qui seront décrites dans un article spécial sur *Bechilga* et quatre pièces indigènes modernes, dont deux de Tunis. Le tout en bronze.

— ALGER. — Le 6 mai 1858, en creusant les fondations d'une maison que l'on construit en ce moment rue de la Flèche, M. Cula, entrepreneur, a trouvé un grand bronze de l'empereur Commode, qu'il s'est empressé d'offrir au musée d'Alger. Les fouilles faites en cet endroit ont amené aussi la découverte de plusieurs pierres taillées de grand appareil qui semblent être les débris de quelque édifice antique qui a existé près de là.

— CHANT KABILE. — Dans notre dernier numéro (p. 333), après avoir donné la traduction en vers du chant kabile sur l'expédition de 1857, nous avons promis d'en publier le texte dans cette livraison. Mais il se trouve dans la *Grammaire kabile* de M. Hanoteau — qui a paru depuis lors — ce qui rend cette reproduction inutile. Nous nous bornons donc à renvoyer à cet excellent ouvrage, qui donne, en outre, une deuxième chanson sur le même fait d'armes.

Au sujet du premier chant, M. Toulouze, rédacteur de l'*Echo*

d'Oran, nous écrit qu'il en avait fait la traduction versifiée et l'avait envoyée ici, dès le retour de M. le Maréchal Randon, pour être mise en musique. Nous regrettons de n'avoir pas reçu en temps opportun la version de notre honorable correspondant, que nous aurions certainement publiée de préférence, parce qu'il nous paraît avoir bien réussi à concentrer la phrase imagée du texte kabyle dans l'ellipse obligée du vers français.

— SÉTIF. — M. Ghisolfi a fait don au Musée central des objets suivants qui ont été trouvés à Sétif ou dans les environs.

1° Une lampe antique en poterie rouge, recueillie dans un tombeau. Le champ est occupé par un poisson entouré d'une bordure de dix petits dauphins ;

2° Assiette de même matière, large de 0,10 c., dont le bord offre quatre petites verges en relief à têtes recourbées, ressemblant au *lam* arabe et qui peuvent être le bâton pastoral ou *pedum*. Entre ces figures, on en voit quatre autres, également en relief et qui paraissent être des larmes, telles qu'on les représente sur les draps mortuaires ;

Cette petite assiette provient aussi d'un tombeau antique.

3° Médaille en argent d'Hadrien, module ordinaire avec le revers *Africa*. Elle est décrite dans Mionnet, t. I. p. 190 ;

4° Grand bronze de *M. Commodus Antoninus Pius, Felix, Augustus* ; au revers, un guerrier tient verticalement de la main gauche une lance dont le fer est fiché en terre. Une petite figure de la Victoire est dans sa main droite. Autour, on lit : P. M. tr. p. XI. ... S. P. P., abréviation qui signifient Pontifex maximus tribunitiæ potestatis XI. C'est-à-dire : Grand pontife, décoré onze fois de la puissance tribunitienne.....père de la patrie. Le 11^e tribunat de Commode correspond à l'année 186 de J.-C.

— CONSTANTINE. — La commune vient de faire l'acquisition d'un petit lot d'antiquités romaines, égyptiennes, etc., qui avaient été recueillies par M. Barréra, employé des Ponts-et-Chaussées. La pièce capitale de cette collection est un *Armilla* en bronze orné de nœuds. Ajoutons, à la louange de la municipalité de Constantine, qu'elle a contribué pour une somme de mille francs à l'impression du remarquable *Annuaire* publié cette année par la Société archéologique de Constantine ; et qu'elle avait consacré, antérieurement, une somme de dix mille francs à l'achat du curieux cabinet archéologique de

M. Costa. Une ville a le droit de posséder un musée quand elle peut faire les frais inhérents à une création de ce genre ; et elle en est tout à fait digne lorsque ses édiles montrent pour la science le zèle éclairé qui distingue le corps municipal de Constantine.

— SÉNÉGAL. — M. le L.-colonel Faidherbe, gouverneur du Sénégal, nous écrit de St.-Louis, à la date du 15 février 1858 :

« J'ai l'honneur de vous envoyer une notice (1) qui résume les quelques recherches et découvertes que j'ai pu faire depuis que je suis au Sénégal. Si vous y trouvez des passages qui soient assez intéressants pour figurer dans la *Revue africaine*, j'en serai très-honoré.

» Les points principaux, à mon avis, sont ceux-ci : j'ai le premier (de notre temps) reconnu des populations Berbères sur les bords du Sénégal et je les ai classées. J'ai reconnu dans les Arabes Beni Hassan, leurs dominateurs actuels, les descendants des Makil. Ensuite, j'ai retrouvé, sur les bords du même fleuve, les tribus (Lamtouna, Gueddala, Messoufa) et je dirai presque le lieu précis où se forma la secte des Almoravides ; de manière à mettre hors de doute que cette secte vient du Sénégal (Nil des noirs) et non pas d'Égypte, comme des écrivains, trompés par le mot *Nil* (2), l'ont écrit tant de fois.

» Je suis tout à fait à votre disposition (autant que mon temps me le permettra), si vous avez quelques renseignements à me demander sur le Soudan Occidental et sur la partie Occidentale du Sahara. »

— ÉGYPTÉ. — M. le D^r Rossi, médecin de S. A. Halim pacha, nous écrit d'Alexandrie, à la date du 7 mai, qu'il a consigné en décembre 1857 à M. Jorrel, chancelier du consulat général de France, le manuscrit sur *La Nubie et le Soudan* qu'il nous avait promis pour la *Revue africaine*. Au moment où nous écrivons ceci (juin 1858), ce manuscrit ne nous est pas encore parvenu. Nous allons nous livrer aux recherches les plus actives pour retrouver la trace de cet intéressant travail, résultat précieux d'études directes faites par notre honorable correspondant.

(1) Cette notice nous parvient, au moment où nous mettons sous presse. — N. de la R.

(2) Les auteurs arabes du Mogreb donnent volontiers le nom de *Nil* aux fleuves remarquables par la longueur de leur cours et le volume de leurs eaux. — N. de la R.